

Rapport d'activités

2024



**COLLABORATION
INNOVANTE POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Rapport d'activités

2024



**COLLABORATION
INNOVANTE POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**



**Association Loi N°40-484 du 1er Juillet 1901,
Enregistrée sous n° 0140 du 21 Février 2024 /
MATDDT**

**Siège social : Sanguera Klikamé, 26 BP 46,
Sanguera, Lome, Togo**

Tél : (+228) 91 78 95 48 / 22 55 60 06

Email : colinnov2d@gmail.com

MOT DE LA DIRECTION EXECUTIVE

Chers partenaires,

Nous sommes ravis de vous présenter notre premier rapport d'activités annuel. Nos programmes développés essentiellement dans la région maritime pour cette année 2024, ont su contribuer de manière positive aux efforts de développement social des pouvoirs publics. Au cours de cette année, notre équipe a travaillé sur les aspects relatifs à l'éducation et la santé à la base (alphabétisation fonctionnelle) et Gouvernance locale, l'organisation du monde rural (établissement des jugements supplétifs d'actes de naissance), l'agriculture durable et la gestion de l'environnement. Grâce à notre expertise, nous avons pu apporter, à travers ces activités, des réponses rapides et adéquates à certains des défis que vivent nos populations cibles.

Chers partenaires, il reste encore du chemin à faire. Pour les prochaines années, le défis sera d'intensifier nos activités afin de couvrir la totalité de nos zones et domaines d'intervention (les préfectures du Zio, d'Avé, de Yoto dans la région maritime et les préfectures de Haho et du Moyen-Mono dans la région des plateaux).

Nous sommes confiants en l'avenir de notre Association et c'est sûr qu'ensemble, nous allons continuer à promouvoir un développement local participatif et durable auquel on aspire tous pour le bien des communautés vulnérables et marginalisées.

MOT DE LA DIRECTION EXECUTIVE

A l'Etat togolais, aux autorités publiques, aux collaborateurs techniques, aux bénéficiaires de nos actions, aux sympathisants et aux différents partenaires, nous vous adressons nos sincères remerciements et nous vous rassurons de notre volonté à bâtir ensemble un monde meilleur. Les années à venir constitueront pour nous une opportunité de mutualiser encore nos efforts pour une meilleure prise en charge des besoins de nos populations.

En 2024, malgré les difficultés financières que l'Association a connues, nous avons gardé un regard positif sur l'avenir et nous espérons vivement que 2025 sera meilleur. Que la lecture de ce rapport vous donne l'envie de vous engager à nos côtés.

Bonne lecture à vous.

Le Directeur Exécutif

Carlos DETCHINLI

LISTES	5
<ul style="list-style-type: none">• Liste des acronymes• Liste des figures	
INTRODUCTION	7
1. BRÈVE PRÉSENTATION DE CI2D	8
2. DOMAINES ET ZONES D'INTERVENTION	9
3. RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION	11
4. SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES ET RÉSULTATS OBTENUS AU 1ER SEMESTRE 2024	12
<ul style="list-style-type: none">• Alphabétisation fonctionnelle• Etablissement de jugements supplétifs d'actes de naissances• Promotion de l'agroécologie• Collaboration avec l'Association INACET Togo• Participation à l'atelier d'échanges et d'information sur le Sommet de l'Avenir	
5. DÉFIS ET DIFFICULTÉS	22
6. PERSPECTIVES	22
CONCLUSION	23

Liste des acronymes

CI2D : *Collaboration Innovante pour le Développement Durable*

INACET Togo : *Initiatives, Actions et Education pour Tous- Togo*

AGC : *Assemblée Générale Constitutive*

SCOOPS : *Société Coopérative Simplifiée*

CEG : *Collège d'Enseignement Général*

MATDDT : *Ministère de L'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires*

GT-OSC-ODD : *Groupe de travail des Organisations de la société civile sur les objectifs de développement durable*

ONG : *Organisation Non Gouvernementale*

ODD : *Objectifs de Développement Durable*

OSC : *Organisation de la Société Civile*

CINU-Togo : *Centre d'Information des Nations Unies au Togo*

Liste des figures

Figure 1 : Domaines d'intervention de CI2D (Page 9)

Figure 2 : Zone d'intervention de CI2D (Page 10)

Figure 3 : Objectifs spécifiques d'intervention de CI2D (Page 11)

Figure 4 : Séances d'alphabétisation fonctionnelle avec des jeunes apprentis couturiers et coiffeurs (Page 13)

Figure 5 : La cérémonie de remise de jugements supplétifs aux apprentis (page 16)

Figure 6 : Séances de travaux pratiques sur le site de Kpotavé (Page 17)

Figure 7 : La promotrice de INACET Togo (au milieu), les représentants de CI2D et quelques bénéficiaires sur le site de Kpotavé (Page 18)

Figure 8 : Participation à l'atelier d'échanges et d'informations sur le sommet de l'avenir (Page 21)

INTRODUCTION

L'année 2024 marque le début des activités de l'Association « Collaboration Innovante pour le Développement Durable » (CI2D) qui a été créée en janvier 2024.

Le présent rapport couvre le premier semestre de l'année 2024 et dresse le bilan des activités menées par l'Association au cours de cette période.

Il est structuré en six points qui précisent dans l'ordre :

1. la présentation de l'Association CI2D ;
2. les domaines et zones d'intervention ;
3. le rappel des objectifs de l'Association ;
4. la synthèse des activités réalisées et résultats obtenus ;
5. les défis et difficultés rencontrées ; et
6. les perspectives.

1. BRÈVE PRÉSENTATION DE CI2D

Créée le 11 janvier 2024 suite à l'Assemblée Générale Constitutive (AGC) tenue dans l'enceinte du CEG de Sanguéra Klikamé, l'Association « Collaboration Innovante pour le Développement Durable » (CI2D) a érigé son siège à Lomé, quartier Sanguera-Klikamé.

CI2D est une Association de développement, indépendante de toute idéologie politique, religieuse et ethnique et son objet est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations en appuyant les efforts de développement du gouvernement par la recherche-action, la sensibilisation, la formation, le renforcement des capacités et des appuis matériels.

Elle s'attache à établir un contact direct avec les jeunes apprentis, les groupements de producteurs, les communautés et populations locales, etc. afin de recenser et leurs besoins et d'y apporter des solutions.

En termes de démarches administratives, l'association a été enregistrée sous n° 0140 le 21 février 2024 au Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires (MATDDT). Elles seront poursuivies en vue de l'obtention du récépissé. Quant à l'organisation et au fonctionnement interne, l'association a enregistré une demande d'adhésion et une rencontre en ligne entre les membres du bureau exécutif à l'issue de laquelle une proposition de feuille de route a été validée en assemblée. Une page Facebook est mise en place et sert de canal de communication sur nos activités.

2. DOMAINES ET ZONES D'INTERVENTION

L'association intervient dans cinq (05) domaines schématisés dans la figure suivante :

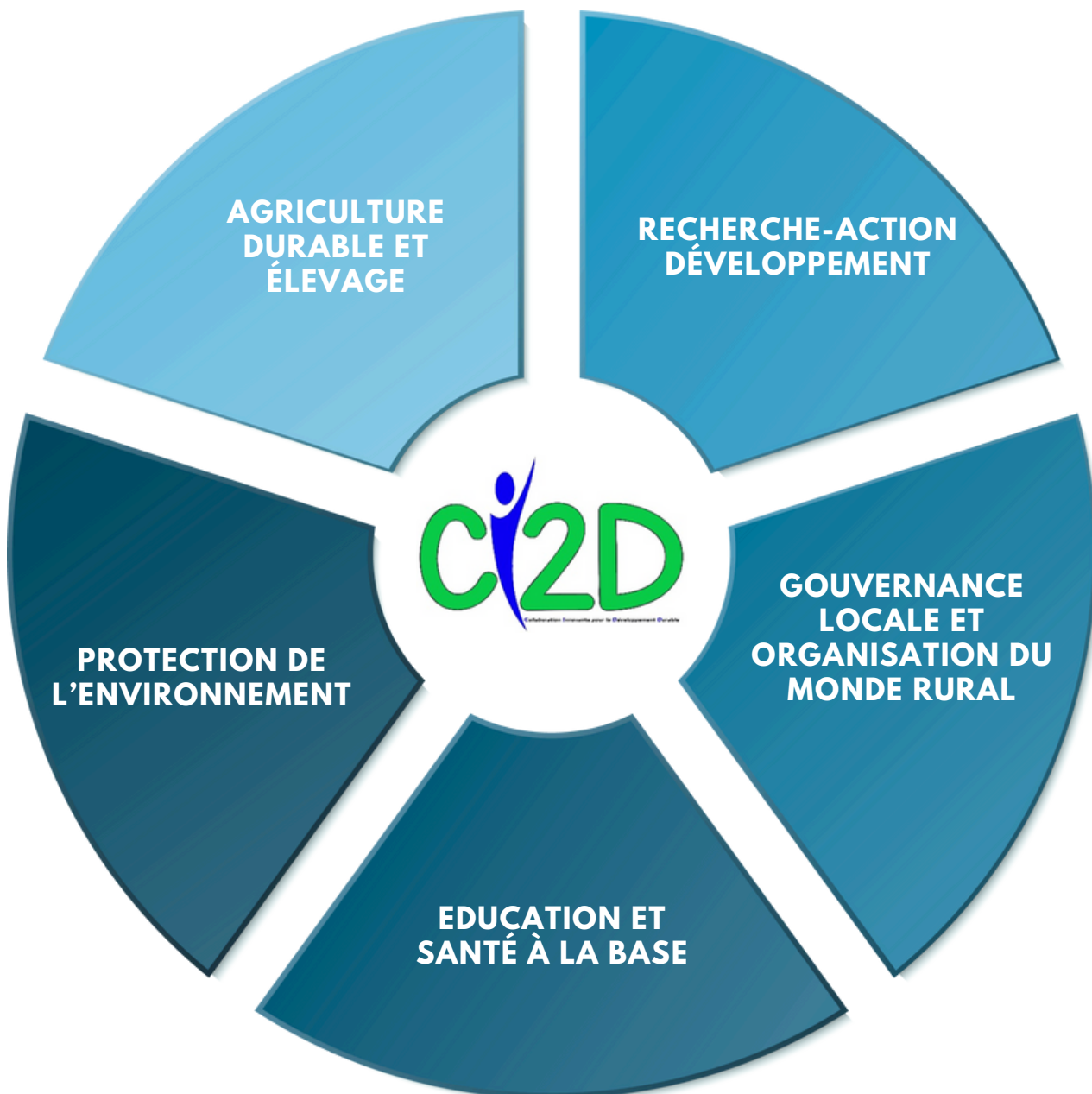


Figure 1 : Domaines d'intervention de C2D

Les interventions de CI2D couvrent tout le Togo mais se focalisent pour l’heure dans cinq (05) préfectures notamment les préfectures du Zio, d’Avé, de Yoto dans la région maritime et les préfectures de Haho et du Moyen-Mono dans la région des plateaux.

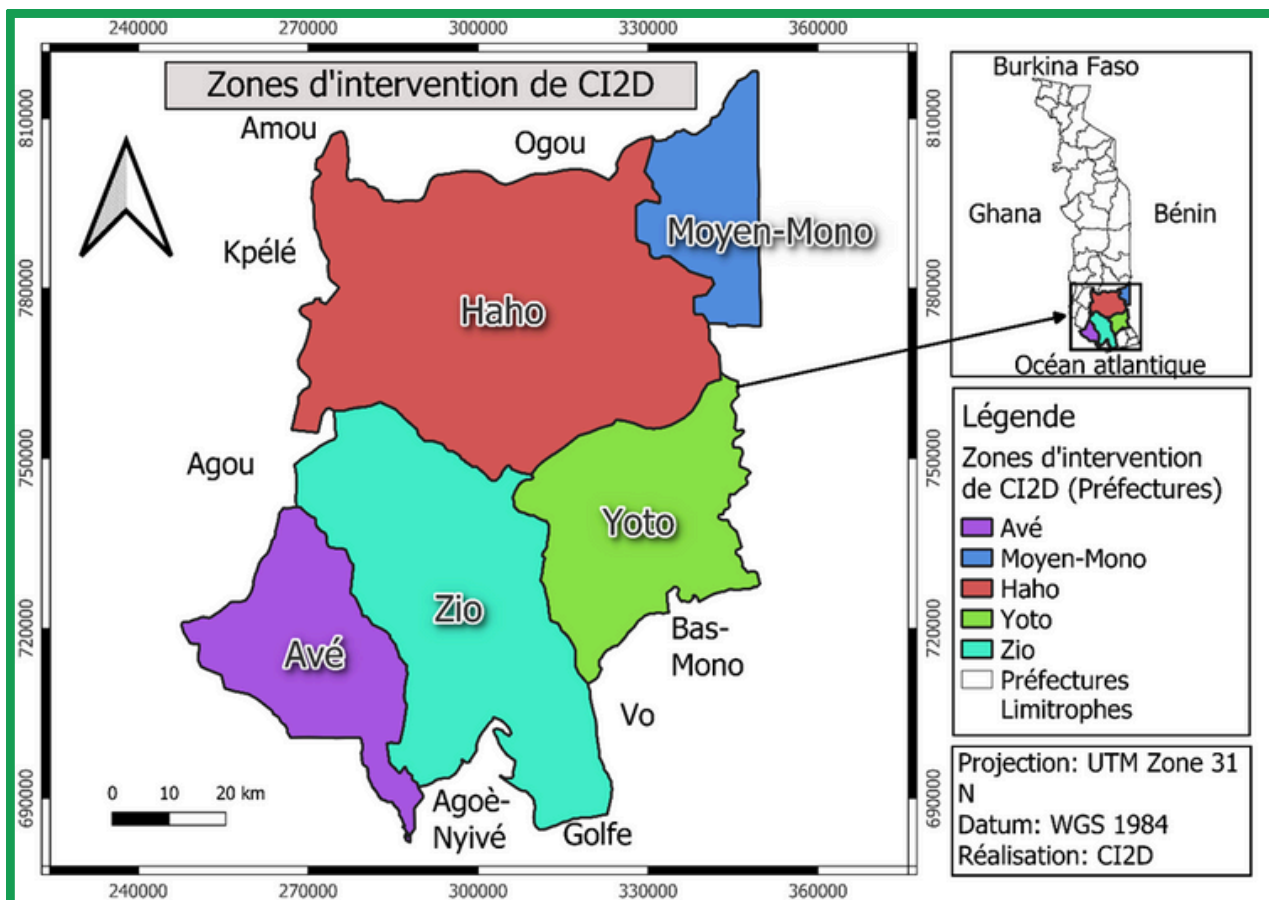


Figure 2 : Zones d'intervention de CI2D

3. RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION CI2D

L'objectif général de l'association est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations en appuyant les efforts de développement par la recherche-action, la sensibilisation, la formation, le renforcement des capacités et des appuis matériels. Pour l'atteindre, CI2D mène les actions telles :



Figure 3 : Objectifs spécifiques d'intervention de CI2D

4. SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES ET RÉSULTATS OBTENUS AU PREMIER SEMESTRE DE L'ANNÉE 2024

Au cours de ce premier semestre de l'année 2024, l'association CI2D a mené plusieurs activités visant à contribuer de manière générale à l'amélioration des conditions de vie des populations pour l'atteinte des objectifs fixés. Parmi les réalisations, mentionnons l'organisation des séances d'alphabétisation fonctionnelle, l'établissement des jugements supplétifs d'actes de naissances et la promotion de l'agroécologie à travers la collaboration avec l'association Initiatives, Actions et Education pour Tous- Togo (INACET).

4.1. Alphabétisation fonctionnelle

Les interventions de CI2D en alphabétisation fonctionnelle se déroulent pour l'heure, principalement au centre des jeunes de Togblé-Kopé dans la région maritime et plus précisément dans le canton de Togblé-Kopé. Les cours ont été fait à l'endroit des apprentis couturiers et coiffeurs afin de soutenir leur droit à l'apprentissage en améliorant leurs connaissances de base en lecture, en écriture, en calcul ... Il s'est agi aussi de développer leurs capacités à apprendre et ainsi combattre l'illettrisme qui a de nombreux impacts sur la vie des femmes et des jeunes filles.

Au premier semestre de l'année, 103 apprenants (adultes analphabètes, jeunes non scolarisés ou déscolarisés) dont 101 filles/femmes et 2 garçons ont déjà suivis les cours. Les bénéficiaires sont soumis à des cours qui sont pensés pour des personnes qui ont des difficultés pour lire, écrire, calculer et qui ne maîtrisent pas l'informatique.

L'organisation et les horaires des séances sont adaptés selon la disponibilité du centre et/ou des bénéficiaires. La durée des séances varie de 60 minutes à 90 minutes et les activités sont élaborées avec une prise en compte des niveaux de chaque bénéficiaire. Le contenu des séances varie selon les niveaux de chaque apprenant. Nous distinguons donc trois (3) niveaux d'apprentissage : les débutants, les intermédiaires et les avancés.

Différentes thématiques ont été abordées tout au long du semestre. Il s'agit de :

- La maîtrise de l'alphabet et des syllabes ;
- La construction de simples phrases, des formules de salutation, la formulation de simples requête (demander une information, une orientation) ou encore la lecture et l'écriture d'un numéro de téléphone et à compter ;
- Maîtrise des opérations de calcul à savoir l'addition, la soustraction, la multiplication et la division ;
- L'épellation des mots et la construction de phrases courtes.



Figure 4 : Séances d'alphabétisation fonctionnelle avec des jeunes apprentis couturiers et coiffeurs

4.2. Etablissement de jugements supplétifs d'actes de naissances

Sollicité par les responsables de la Chambre Communale de Métiers de Togblékopé – Adétikopé (CCOM7) sur la situation de certains apprentis, se trouvant dans l'incapacité de constituer les dossiers pour passer leur examen en 2025, faute d'acte de naissance, l'Association CI2D a procédé à l'identification des apprentis concernés. Au total, 40 dossiers de jugements supplétifs dont 25 femmes et 15 hommes ont été constitués et déposés à la justice. Après établissement, les pièces ont été transcrites à la Mairie d'Agoè-Nyivé 4.

Il faut noter qu'en prélude à cette action, les bénéficiaires du centre de façon générale ont été sensibilisés sur non seulement l'importance de disposer des pièces d'identité mais aussi sur les efforts de l'Etat togolais en ce qui concerne la gratuité de l'enregistrement et la délivrance des actes de naissances au Togo depuis le 1er janvier 2022. La séance de sensibilisation leur a permis de comprendre le bien fondé d'établir eux-mêmes les actes dès la naissance des enfants.

Pour clore le processus, le lundi 27 janvier 2025, dans une atmosphère empreinte de convivialité, les documents ont été officiellement remis aux 40 apprentis lors d'une cérémonie qui s'est tenue au Centre des jeunes de Togblékopé. Ce précieux document va leur permettre désormais d'entamer les démarches nécessaires à la constitution de leur dossier, en vue de leur inscription à l'examen du CFA.

La satisfaction des bénéficiaires à la fin a été totale et ils l'ont clairement exprimés[1]. Pour M. Koffi ALOUGOUDOR, Président du répertoire de la CCOM7, le problème d'actes de naissances

avant l'arrivée de CI2D, était un réel casse-tête pour la Chambre Communale de Métiers ; « Il s'agit d'une problématique à laquelle nous faisons face chaque année. De nombreux apprentis rencontrent des difficultés pour passer l'examen du CFA, soit en raison de l'absence totale d'acte de naissance, soit parce que les actes dont ils disposent comportent des erreurs sur leurs noms, nécessitant ainsi des corrections » a-t-il déclaré avant de s'interroger en ces termes « La plupart des apprentis proviennent de familles disposant de ressources limitées. Elles peinent déjà à subvenir à leurs besoins essentiels. Dès lors, comment ces jeunes pourraient-ils trouver les fonds nécessaires pour entreprendre de telles démarches quand on sait qu'elles coûtent chères ? ». Les bénéficiaires directes n'étaient du reste ; Mlle Namilibé TILOGUE, apprentie couturière à Togblékopé s'est réjouie en disant : « C'est un véritable soulagement pour nous. Nous tenons à exprimer nos plus sincères remerciements à l'association CI2D. L'acte de naissance que je détenais précédemment comportait de nombreuses erreurs. En raison de cela, je n'avais pas la possibilité de faire établir certains documents administratifs indispensables pour l'examen du CFA. Grâce à ce nouveau document, je suis désormais en mesure de le faire »

[1] Lire l'article :

<https://societecivilemedias.com/2025/01/30/togo-40-apprentis-desormais-en-possession-de-leur-acte-de-naissance-grace-a-lassociation-ci2d/>



Figure 5 : La cérémonie de remise des jugements supplétifs aux apprentis

4.3. Promotion de l'agroécologie

Grâce à l'appui technique qu'elle offre aux producteurs, CI2D montre que les systèmes agroécologiques sont durables et aident à renforcer la résilience des producteurs et à sécuriser leurs moyens d'existences dans un contexte de plus en plus marqué par les effets néfastes des changements climatique.

Les activités menées sur cette thématique ont porté sur la production et l'octroi des semences agroforestières aux producteurs, la mise en place des parcelles de démonstration sur les techniques agroécologiques, des séances de reboisement et des sessions formation sur :

- La fabrication des bio intrants ;
- La gestion durable des terres.



Figure 6 : Séances de travaux pratiques sur le site de Kpotavé

4.4. Collaboration avec l'association INACET Togo

L'Association CI2D travaille depuis sa création en partenariat avec l'Association INACET Togo. Les grands axes de cette collaboration qui se veut dynamique portent sur :

- La formation et la vulgarisation des techniques agroécologiques ;
- L'appui à la gouvernance et au fonctionnement des coopératives ;
- Formation et renforcement de capacités : responsabiliser les femmes bénéficiaires, former au travail en association, la gestion financière et autres, conscientiser les acteurs locaux, etc.) ;

Ces grands axes de collaboration seront déclinés en programmes spécifiques qui seront mis en place par les deux parties.

Les activités en lien avec l'agroécologie ont été réalisées sur le site agroécologique de Kpotavé.

En plus des éléments ci-dessus évoqués, des sessions de renforcement des capacités sur des producteurs sur les principes fondamentaux d'une société coopérative (les dispositions administratives, financières et les règles qui les régissent, la composition du bureau et les rôles des membres) ont également été tenues en collaboration avec INACET Togo à l'endroit de nos coopératives bénéficiaires.



Figure 7 : La promotrice de INACET Togo (au milieu), les représentants de CI2D et quelques bénéficiaires sur le site de Kpotavé

4.5. Participation à l'atelier d'échanges et d'information sur le Sommet de l'Avenir

Sur invitation du Groupe de travail des Organisations de la société civile sur les objectifs de développement durable (GT-OSC-ODD) et l'ONG Jeunes Verts, l'association Collaboration Innovante pour le Développement Durable (CI2D) a participé à une rencontre d'échanges et d'informations sur le Sommet de l'Avenir le 12 septembre 2024 au Stade de Kégué (Lomé). En effet, la rencontre, organisée en prélude au Sommet de l'Avenir qui s'est tenu à New York les 22 et 23 septembre de la même année (une manifestation de haut niveau qui rassemble les dirigeants du monde entier afin de créer un nouveau consensus international et de décider ensemble comment améliorer le présent et préserver l'avenir), a permis aux participants de faire le point sur les progrès accomplis par le Togo dans la réalisation des ODD. Il s'est agi également de discuter des moyens par lesquels le pays pourrait renforcer sa voix et consolider sa position dans le processus mondial post-ODD.

L'atelier a rassemblé près d'une cinquantaine d'Organisations de la Société Civile (OSC) du Togo autour d'une table ronde en présence d'une délégation du Centre d'Information des Nations Unies au Togo (CINU-Togo). L'objectif est d'informer les organisations participantes sur l'importance du processus et la nécessité pour les OSC de travailler ensemble afin de ne pas être marginalisé.

Lors de son discours d'ouverture, Madame Nadiétou ZIBILILA, Responsable du Centre d'Information des Nations Unies du Togo, a encouragé chaque acteur à dresser un bilan des actions menées, afin d'identifier les progrès et les défis restants. En effet, le rapport des Organisations de la Société Civile du Togo en 2022 souligne des progrès importants, notamment dans le

secteur de l'énergie, avec une hausse du taux d'accès à l'électricité, passant de 45,6 % en 2018 à 58,1 % en 2021. Le pays a aussi réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 27,57 %. En matière de biodiversité, la surface des aires protégées a augmenté, atteignant 452 800 hectares en 2021. D'autres secteurs comme la santé, la paix, l'éducation et l'égalité des genres ont également vu des améliorations notables.

Cependant, des défis et inquiétudes subsistent pour atteindre pleinement les objectifs à cinq ans de l'échéance (2030). Parlant des défis, M. Kola Manzama-Esso, facilitateur principal du GT-OSC-ODD a déclaré que : « Beaucoup ne sont pas informés sur ce sommet. Comme d'habitude, la société civile commence à dire qu'elle a été laissée de côté. Cela a été le cas pour les ODD en 2015. Aujourd'hui, nous pensons qu'il est nécessaire d'informer la société civile. Les dirigeants mondiaux prendront bientôt de grandes décisions, et nous ne pouvons pas rester en marge ». Ce constat évoque la nécessité d'intégrer et d'impliquer la société civile dans les discussions stratégiques afin de garantir un impact durable.

Lors des échanges, la délégation du CINU-Togo a présenté les enjeux du sommet, qui aboutira à l'adoption d'un « Pacte de l'Avenir ». Ce pacte, axé sur cinq objectifs principaux, visera à réaffirmer la Charte des Nations Unies, revitaliser le multilatéralisme, accélérer la mise en œuvre des engagements existants, adresser les nouveaux défis et restaurer la confiance mondiale.



Figure 8 : Participation à l'atelier d'échanges et d'informations sur le sommet de l'avenir

5. DÉFIS ET DIFFICULTÉS

En marge des réalisations ci-dessus mentionnées, nous avons été confrontés à des défis et difficultés liés au manque de ressources financières et de partenariat technique et financier.

L'association fonctionne jusqu'ici sur ses fonds propres (cotisation des membres). Par conséquent, des efforts de mobilisation de fonds et de partenariats sont importants.

6. PERSPECTIVES

Pour les années à venir, outre nos actions actuelles, nous prévoyons d'intensifier nos activités, d'élargir nos programmes de sensibilisation, d'augmenter le nombre de nos bénéficiaires et de promouvoir davantage de partenariats avec d'autres organisations engagées dans la préservation de l'environnement.

Nous restons déterminés à poursuivre notre mission et à apporter un changement positif dans la vie de nos bénéficiaires.

CONCLUSION

Les résultats obtenus au terme de cette année 2024 sont satisfaisants malgré le peu de moyens à disposition.

Quoique tous les domaines d'interventions n'ont pas encore été touchés, faute de moyens, nous restons motivés pour relever de nouveaux défis afin d'atteindre tous les objectifs fixés.



COLLABORATION INNOVANTE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE





COLLABORATION INNOVANTE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

